



Funded by the European Union



Rapport d'Avancement Intermédiaire

Titre du Projet:	«Contribuer à la compétitivité et à l'intensification durable des filières cotonnières africaines par le développement des capacités en GIPD »
Symbole du Projet:	GCP /RAF/482/EC (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Tanzanie, Zambie)
Baillleur de Fonds:	Union Européenne (EDF)
Numéro de Référence de l'Accord de Contribution :	CRIS 2012/306-817
Financement:	3,315,650 euros
Durée:	4 ans
Organisme d'exécution:	FAO
Date de début:	Octobre 2012
Période couverte par le rapport:	Octobre 2012 . Décembre 2013

Table des matières

1	DESCRIPTION.....	4
2	CONTEXTE DE L'ACTION	6
2.1.	Résumé Exécutif de l'Action	6
2.2.	Résumé des Objectifs généraux et spécifiques et des Effets directs et Produits	7
3	ACTIVITES MENES PENDANT LA PERIODE DE RAPPORT.....	7
3.1.	Aperçu des activités les plus importantes au cours de la période de rapport	7
3.2.	Activités de démarrage du projet.	8
3.3	Activités directement liées aux résultats du projet.	10
	Objectif stratégique 1: Des mécanismes de institutionnalisation de l'approche GIPD/CEP sont mis en place.....	10
	Résultat.1.1. Les approches CEP/GIPD sont intégrées dans le système d'intervention des structures de vulgarisation, de formation et de recherche	10
	Objectif Stratégique 2 : Les capacités sont renforcées au niveau institutionnel et communautaire en matière de CEP, GIPD et de réduction des risques pesticides afin de encourager l'intensification durable de la production cotonnière.....	15
	Résultat 2.1. Les capacités techniques et de planification en GIPD/CEP sont renforcées au niveau institutionnel (OP, égreneurs, projet, gouvernement, ONG) dans les 5 pays Africains	15
	Résultat 2.2. Les capacités et la sensibilisation des communautés (facilitateurs et producteurs) sur la GIPD/CEP et les risques des pesticides sont renforcées.....	18
	Résultat 2.3. Actions pilotes pour lever les obstacles à une meilleure adoption de la GIPD, en particulier par l'accès aux intrants et au crédit.....	27
	Objectif Stratégique 3 : Les acquis de l'approche GIPD / CEP et du projet sont capitalisés et diffusés	28
	Résultat .3.1. Un système de suivi évaluation et de gestion de la performance est mis en place pour tous les pays du Projet.....	28
	Résultat.3.2. Les stratégies de communication et de diffusion des acquis du programme sont élaborées et mises en %uvre	29
3.4.	Vue d'ensemble des progrès dans la prestation des produits du Cadre Logique	33
4	DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISES POUR SURMONTER CES PROBLEMES	34
5	PLAN DE TRAVAIL POUR LA PERIODE SUIVANTE.....	35
6	ACTIONS DE VISIBILITE	35
7	ANNEXES	39
	ANNEXE 1 - CADRE LOGIQUE DU PROJET	39

ANNEXE 2 - PLAN de TRAVAIL DU PROJET 44
ANNEXE 3 - PERFORMANCE 2013 et PLANIFICATION 2014 DU PROJET 49

1 DESCRIPTION

Nom du bénéficiaire du contrat de subvention

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Nom et titre de la personne de contact

Anne-Sophie Poisot, Coordinatrice Adjointe, Programme Sous régional de Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des cultures, Division de la Production et de la Protection des Végétaux, FAO

Nom des partenaires de l'action

Au niveau régional : les partenaires présent ou en négociation incluent : le Programme Régional pour la Protection Intégrée du Cotonnier en Afrique (PR-PICA), le projet Coton 4 de la Coopération Brésilienne, mis en œuvre par l'institut de recherche brésilien EMBRAPA, l'Association des Producteurs de Coton Africains (AProCA).

Au Burkina Faso : le Ministère de l'Agriculture, l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina Faso (UNPC-B), les Unions provinciales et départementales des producteurs de coton (UPPC et UDPC), l'Institut National de l'Environnement et des Recherches Agricoles (INERA). Des discussions sont en cours avec les sociétés cotonnières SOFITEX, FASOCOTON et SOCOMA.

Au Mali : la Direction nationale de l'Agriculture (DNA), la Compagnie Malienne pour le Développement du Textile (CMDT) (des contrats ont été signés avec quatre filiales CMDT, i.e. les filiales Sud, Ouest, Centre et Nord), l'Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN), l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), l'Union nationale des Sociétés coopératives de producteurs agricoles (UN-SCPC), l'Institut d'Économie Rurale (IER) notamment son Programme Coton, l'IFDC, le *Programme d'Appui à la Filière Coton Textile* (PAFICOT), l'initiative pour un meilleur coton (Better Cotton Initiative).

Au Sénégal : la Société de Développement des Fibres Textiles (SODEFITEX), et la Fédération nationale des Producteurs de Coton (FNPC), la Direction de l'Agriculture (Ministère de l'Agriculture), l'ONG ENDA Pronat, les Directions régionales du développement rural (DRDR).

En Tanzanie : le Ministère de l'Agriculture, de la Sécurité Alimentaire et des Coopératives ; le Tanzania Cotton board (TCB) ; le centre de recherche de Ukiriguru, les services de vulgarisation du ministère et des districts, le Tanzania Gatsby Trust, et deux égreneurs (Alliance and Biosustain).

En Zambie : la Cotton Board of Zambia, la Cotton Association of Zambia (organisation des producteurs cotonniers), le Cotton Development Trust (CDT, institut de recherche), le Zambia Cotton Ginners Association (ZCGA), le Ministry of Agriculture and Livestock, la Mumbwa Farmers Ginning Company, les égreneurs Cargill, Alliance Ginneries, Grafax, et

Continental (NWK ayant opté pour la participation à la formation des facilitateurs de fin 2014), et d'autres structures de recherche telle que IITA.

Titre de l'Action

« Contribuer à la compétitivité et à l'intensification durable des filières cotonnières africaines par le développement des capacités en GIPD »

Symbole FAO du Projet

GCP /RAF/482/EC

Date de début et de fin de la période du rapport

Octobre 2012 . Décembre 2013

Pays cibles

Burkina Faso, Mali, Sénégal, Tanzanie, Zambie

Groupes cibles et bénéficiaires finaux

Groupes cibles:

Les producteurs de coton et leurs organisations, les égreneurs, les agents de vulgarisation du gouvernement et les décideurs en charge du coton, les conseils et les organisations interprofessionnelles du coton.

Bénéficiaires finaux:

Les petits agriculteurs de coton, en particulier les femmes, en Afrique.

2 CONTEXTE DE L'ACTION

2.1. Résumé Exécutif de l'Action

Le projet « *Contribuer à la compétitivité et à l'intensification durable des filières cotonnières africaines par le développement des capacités en Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs* » (Référence du projet GCP/RAF/482/EC-CRIS 2012/306-817) inscrit dans la mise en œuvre du « **Programme d'Appui à la Consolidation du Cadre d'Action pour le Partenariat Union Européenne-Afrique sur le coton** » financé par le 10^{ème} FED. En effet, à travers le présent projet, la FAO a été mandatée pour la réalisation du **Résultat 3.1 dudit programme** : « *Les bonnes pratiques agricoles respectueuses de l'environnement sont diffusées dans 5 pays d'Afrique* ».

Le projet GCP/RAF/482 - EC-CRIS 2012/306-817 intervient dans une logique de consolidation et d'extension des acquis du Programme « Tous ACP relatif aux produits de base agricoles » (AAACP), conduit de 2007 à 2012, en particulier le volet mis en œuvre par la FAO (GCP/INT/045/EC) et ses sous Activités sur le coton, dont les résultats ont montré la pertinence de l'approche de formation participative en gestion intégrée de la production et des déprédateurs du cotonnier à travers les champs école des producteurs, comme un moyen pour relever les défis actuels de la production cotonnière en Afrique.

Les cinq pays bénéficiaires du projet, pour une période de quatre ans (Octobre 2012-Octobre 2016) sont : le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie. Ce projet a pour vocation de contribuer à la mise en œuvre des programmes régionaux de promotion des filières coton-textiles notamment :

- la Stratégie révisée de mise en œuvre de l'Agenda pour la compétitivité de la filière coton-textile dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) 2011-2020, en particulier l'Objectif stratégique 1: «Améliorer la productivité des industries coton-textile de la zone UEMOA».
 - «Renforcer les capacités des producteurs de coton et des organisations paysannes par la diffusion de bonnes pratiques agricoles, de bonnes pratiques pour la gestion de la fertilité des sols, la gestion des pesticides et la biosécurité.» (OS1, point 2)
 - «Promouvoir les partenariats entre la recherche, la vulgarisation et les organisations paysannes.» (OS1, point 6)
- la Stratégie régionale pour la chaîne de valeur du coton à l'habillement de la COMESA (Juin 2009), en particulier le Résultat 1. «Réduction de la contamination du coton graine et de la fibre de coton afin d'améliorer le niveau des prix»
 - «Réduire la contamination le long de la chaîne de valeur par la sensibilisation, la formation, des ateliers et des visites.» (A1)
 - «Améliorer les services de vulgarisation agricole dont la gestion intégrée des déprédateurs (GID) et les bonnes pratiques agricoles (BPA).» (A5)
 - «Améliorer l'éducation des producteurs, par exemple grâce aux champs écoles des producteurs.» (A7)

- «Éduquer les producteurs sur l'assurance qualité, notamment par le biais des champs écoles des producteurs.» (A12)
- «Créer de la transparence entre les producteurs et les égreneurs [...] notamment [par] des informations sur les marchés de niche (coton peu contaminé, biologique, issu du commerce équitable) grâce aux associations professionnelles.»

Pour cela l'accent est mis sur les renforcements des capacités de l'appui conseil agricole et des petits producteurs de coton afin d'améliorer les rendements, diminuer l'utilisation des pesticides et améliorer la santé et les conditions de vie des producteurs (intensification agricole durable).

2.2. Résumé des Objectifs généraux et spécifiques et des Effets directs et Produits

L'objectif principal du projet est de contribuer à l'amélioration durable de la compétitivité, de la valeur ajoutée, et de la viabilité des filières cotonnières africaines, de manière à en optimiser l'impact sur le revenu des producteurs.

Le projet GCP/RAF/482/EC vise les trois objectifs stratégiques suivants :

- **Objectif stratégique 1** : Mettre en place des mécanismes de constitutionnalisation de l'approche GIPD/CEP
- **Objectif stratégique 2** : Renforcer les capacités au niveau institutionnel et communautaire en matière de GIPD et de réduction des risques pesticides
- **Objectif stratégique 3** : Capitaliser et diffuser les acquis de l'approche GIPD / CEP

Voir les Annexes 1 et 2 pour une description détaillée du Cadre Logique et du Plan de travail du projet.

3 ACTIVITES MENES PENDANT LA PERIODE DE RAPPORT

3.1. Aperçu des activités les plus importantes au cours de la période de rapport

La première année de l'exécution du projet a permis de déclencher son opérationnalisation à travers l'acquisition des quitus des pays bénéficiaires mais aussi la signature de protocoles d'accords avec des partenaires nationaux que sont les sociétés cotonnières, les organisations paysannes et les structures de recherche, et la conduite dans tous les pays de activités de formation et de ateliers. Les activités ont été conduites comme prévu dans le document de projet avec un niveau de atteinte très satisfaisant des résultats escomptés.

L'année 2014 sera consacrée au renforcement des acquis de 2013 et à la poursuite de la mise en %uvre des activités du projet, avec un regard particulier sur les pays d'Afrique de l'Est et Australe qui sont moins expérimentés en matière de GIPD du cotonnier.

Aussi, le partenariat sera renforcé avec les structures de recherche (PR-PICA, IITA et les structures nationales), les structures cotonnières notamment au Burkina Faso où elles sont peu impliquées. Des outils de suivi de l'impact des formations seront mis en œuvre. En outre, des accords de partenariats seront signés avec des organisations de producteurs telles que la FNPC au Sénégal, l'UNSCPC et l'APCAM au Mali.

3.2. Activités de démarrage du projet.

Signature de l'Accord FAO-UE

La date de démarrage du projet est officiellement le 25 octobre 2012, mais le document de projet FAO-UE n'a été signé qu'à la fin décembre 2012. Ce démarrage « anticipé » (possible selon les clauses contractuelles du FAFA entre l'UE et la FAO) avait été proposé par l'UE afin de pouvoir financer rétroactivement sous le projet la participation de la FAO à un atelier national des acteurs coton en Zambie fin octobre 2012, où le projet devait être présenté. Les seules activités éligibles entre le 26 octobre et la fin décembre 2012 étaient cette mission et la mise en place de l'équipe du projet. Les activités ont réellement démarré en janvier 2013.

Signature des accords avec les gouvernements nationaux

Selon l'approche en vigueur à la FAO, et bien que n'étant pas obligatoire pour le démarrage des projets pour l'UE, un Accord de projet est habituellement signé entre la FAO et les gouvernements afin de fournir un cadre officiel aux activités, et de améliorer leur appropriation nationale et leur visibilité. Cet Accord a été signé avec tous les gouvernements.

Mise en place de l'équipe de mise en œuvre

Au sein de la FAO le projet est coordonné techniquement par la Division de la Production et de la Protection des Végétaux de la FAO à Rome, AGP (« Lead Technical Unit ») par le biais de l'équipe du Programme Sous-Régional de Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des cultures en Afrique de l'Ouest (Programme GIPD).

D'un point de vue administratif et financier, le Responsable budgétaire (Budget Holder) du projet est situé au Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique à Accra au Ghana.

Au niveau national, l'équipe des Coordinations Techniques Nationales du Programme GIPD au Burkina Faso, Mali et Sénégal assure la mise en œuvre et la supervision des activités dans ces pays. En Tanzanie, le Point Focal GIPD du Service de la protection des végétaux du Ministère de l'Agriculture assure la coordination des activités de terrain en collaboration avec le Tanzania Cotton Board. En Zambie, les activités sont coordonnées par le Cotton Development Trust et le Cotton Board of Zambia avec l'appui d'un consultant zimbabwéen.

Comme prévu dans le document de projet, un Assistant régional Suivi-évaluation et formation appuie le développement des activités de formation et de suivi évaluation et le suivi du projet . Durant la première année de projet son salaire a été pris en charge par un autre projet pour alléger les finances du projet, dans la mesure où les outils qu'il développe pour le coton seront adaptés par le Programme GIPD pour d'autres cultures.

Missions de démarrage et ateliers de concertation

Le démarrage du projet a été effectué par le biais de missions de démarrage et, en fonction du souhait des partenaires, par des ateliers de concertation et de planification.

- **Burkina Faso** : de nombreuses rencontres ont eu lieu avec le principal partenaire, l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina Faso, ainsi qu'avec le Secrétariat Permanent à la Filière Coton Libéralisée, les 3 égreneurs (SOFITEX, SOCOMA et FASO COTON), le Ministère de l'Agriculture et l'INERA, et le Point focal coton UEMOA basé au Burkina. Deux missions d'appui ont été effectuées au Burkina par la coordinatrice du projet en février 2013 puis en mai 2013. Au cours de sa mission en février 2013, la coordinatrice du projet a également rencontré le chef de section Développement Rural et le responsable Secteur privé à la Délégation de l'UE au Burkina Faso pour leur présenter le projet.
- **Mali** : selon le souhait des partenaires, un atelier technique a été organisé du 4 au 5 juin 2013 à Bamako, pour opérationnaliser le cadre logique et élaborer un plan de travail couvrant la première année du projet. Cet atelier a regroupé une trentaine de personnes issues des principaux partenaires de mise en œuvre, à savoir la Compagnie Malienne pour le Développement du Textile (CMDT), l'Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN), la Direction Nationale de l'Agriculture, l'Institut d'Économie Rurale (IER, recherche agronomique), l'Union Nationale des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (UNSCPC), l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), le Programme d'Appui aux Filières Coton Textiles (PAFICOT), le Programme Africain relatif aux Stocks de Pesticides obsolètes (PASP), la *Better Cotton Initiative* (BCI), l'Unité de la statistique et de la planification (CPS/SDR) et de la Coordination Technique Nationale FAO/GIPD qui gère le projet.
- **Sénégal** : un atelier de lancement du projet a été organisé le 12 juin 2013 à Tambacounda avec la participation du Gouverneur de la région, des services techniques régionaux, ainsi que les principaux partenaires de mise en œuvre à savoir les organisations paysannes, la SODEFITEX (compagnie cotonnière), et la Coordination Technique Nationale FAO/GIPD. Il a permis de définir un programme d'activités pour la campagne 2013/2014.
- **Tanzanie** : la Tanzanie étant, comme la Zambie, un nouveau pays d'intervention sur le coton pour le Programme GIPD, une mission de démarrage en mai 2013 a permis de rencontrer les principaux acteurs de la filière et de discuter l'opérationnalisation du cadre logique. Elle a permis aussi de participer à l'atelier sur la filière coton organisé par Gatsby Foundation, et d'établir des contacts avec les partenaires du développement actifs dans le coton (notamment la Gatsby Foundation et la Délégation de l'UE qui finance un projet sur la qualité du coton avec le Tanzania Cotton Board).
- **Zambie** : une mission de démarrage s'est tenue fin octobre/début novembre 2012, pour permettre la participation de la FAO à l'atelier sur la filière coton organisé par Cotton Association of Zambia, l'ONG Solidaridad et l'Institut IAPRI. La FAO était accompagnée à l'atelier par la Délégation de l'UE en Zambie et a également eu une réunion bilatérale avec la Délégation et le Représentant de la FAO en Zambie. La mission a permis aussi de rencontrer les principaux acteurs de la filière et les acteurs de développement actifs dans le coton (notamment Solidaridad et leMoZaZiMa) et de discuter l'opérationnalisation du cadre logique.

3.3 Activités directement liées aux résultats du projet.

Objectif stratégique 1: Des mécanismes d'institutionnalisation de l'approche GIPD/CEP sont mis en place

Résultat.1.1. Les approches CEP/GIPD sont intégrées dans le système d'intervention des structures de vulgarisation, de formation et de recherche

Activité 1.1.1. Mettre en place un cadre de concertation national entre les différents partenaires techniques du programme¹.

Le processus de mise en place des cadres de concertation varie d'un pays à l'autre en fonction des procédures en vigueur dans les ministères de tutelle du projet. Ainsi, au cours de l'année 2013 des cadres de concertation nationaux ont été mis en place au Mali et au Sénégal ; le processus étant en cours au Burkina Faso, en Tanzanie et en Zambie. Ces instances, qui tiennent lieu de comité de pilotage du projet au niveau des pays, se réunissent deux fois par an pour :

- examiner et approuver le programme annuel et le budget ;
- examiner et approuver les rapports d'activités ;
- examiner et approuver les différents rapports d'évaluation du projet ;
- faire des recommandations à l'attention des différents partenaires intervenant dans la mise en œuvre du Projet ;

Au Mali, le cadre de concertation national est constitué des représentants des Filiales de la Compagnie Malienne pour le Développement du Textile (CMDT), de l'Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN), de la Direction Nationale de l'Agriculture, de l'Institut d'Économie Rurale (IER, recherche agronomique), de l'Union Nationale des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (UNSCPC), de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), du Programme d'Appui aux Filières Coton Textiles (PAFICOT), du Programme Africain relatif aux Stocks de Pesticides obsolètes (PASP), de la *Better Cotton Initiative* (BCI), de l'Unité de la Statistique et de la Planification (CPS/SDR) et de la Coordination Technique Nationale FAO/GIPD qui gère le projet.

Au Sénégal, le cadre de concertation national regroupe des représentants des Directions Régionales du Développement Rural (DRDR) ; la Société de développement et des fibres textiles (SODEFITEX) ; la Fédération Nationale des Producteurs de Coton (FNPC), l'Institut Sénégalais de

¹ La numérotation des activités du rapport suit celle utilisée dans le corps du texte de la Convention de Financement, section 3.3. « Résultats, activités et indicateurs objectivement vérifiables » (p.34 du document). Il est noté qu'il existe des petites discordances au sein de la Convention de financement entre la numérotation des activités dans le texte et dans le plan de travail (Workplan) (Annexe 2). La numérotation utilisée dans le présent rapport correspond à celle utilisée dans le corps du texte de la CF.

De plus, comme suggéré par l'Unité de Gestion (UGP) du Programme de Consolidation dont le présent projet fait partie, les rapports de progrès utiliseront la terminologie suivante : Objectifs stratégiques, Résultats, Activités.

Recherches Agricoles (ISRA), Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), l'ONG Groupe d'Action pour le Développement Communautaire (GADEC), et la Coordination Technique Nationale FAO/GIPD qui gère le projet.

Dans l'interim, au Burkina Faso, en Tanzanie et en Zambie des réunions informelles tiennent lieu de cadres de concertation avec les différents partenaires du projet.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet. Pour tenir compte de ces réalités de terrain, le document de projet prévoyait l'opérationnalisation des cadres nationaux de concertation pour l'année 2.

Activité 1.1.2 : Etablir des accords de partenariat avec les différents partenaires techniques du programme

Des protocoles d'accords ont été signés avec des sociétés cotonnières, des organisations de producteurs de coton, des structures nationales de recherche cotonnière. Ces protocoles sont basés sur un principe de cofinancement auquel ces partenaires ont souscrit.

Au niveau régional

- Des concertations ont été menées avec le Programme Régional pour la Protection Intégrée du Cotonnier en Afrique (PR-PICA), qui ont abouti à la collaboration de propositions d'activités sur des thèmes d'intérêt commun. L'objectif est de soutenir le PR-PICA dans ses activités, et d'appuyer la prise en compte de la lutte intégrée dans ses activités. Ce réseau appuie la recherche sur la protection du cotonnier contre les ravageurs. Un protocole d'accord sera signé en 2014 pour la réalisation de l'état des lieux des tests et résultats de recherche sur les alternatives aux pesticides chimiques dans la lutte contre les ravageurs et maladies du cotonnier.
- Un accord de collaboration est en cours de formulation avec le projet Coton 4 de la Coopération Brésilienne, mis en œuvre par l'institut de recherche brésilien EMBRAPA. La collaboration a pour objet de faciliter la vulgarisation de leurs résultats de recherche sur la lutte intégrée, à travers les champs écoles des producteurs.
- Un protocole d'accord sera conclu avec l'Association des Producteurs de Coton Africains (AProCA), en 2014, pour appuyer les priorités de l'association sur les questions liées à la production et partager les acquis du projet.

Au Burkina Faso

- Un protocole d'accord est signé avec l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (UNPCB) pour la formation des agents d'encadrement et des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles dans les systèmes à base de coton.
- Des échanges sont en cours avec la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX) en vue de l'établissement d'un partenariat pour les prochaines campagnes. Le projet a aussi été présenté aux autres sociétés cotonnières (SOCOMA, FASO COTON) et au Secrétariat à la Filière Coton Libéralisée.

- Des discussions sont en cours avec l'INERA (recherche) pour relancer l'appui de l'institut au Programme GIPD en 2014.

Au Mali

- Des contrats ont été signés avec quatre filiales CMDT (filiales Sud, Ouest, Nord et Centre) et un protocole d'accord avec l'OHVN pour la formation des agents de encadrement et des producteurs en GIPD du cotonnier.
- Un protocole d'accord a été signé avec l'Institut d'Economie Rurale notamment le Programme Coton pour l'appui au développement d'extraits botaniques à propriétés insecticides dans la lutte contre les ravageurs du cotonnier et la proposition d'un mécanisme d'extension de la GIPD à grande échelle.

Au Sénégal

- Un protocole d'accord est signé avec la SODEFITEX pour la formation des agents de encadrement et des producteurs en GIPD du cotonnier. La Fédération Nationale des Producteurs de Coton (FNPC) participe au suivi des activités. Leur rôle sera renforcé au cours de la prochaine campagne.

En Tanzanie

- La coordination des activités est effectuée par le Point focal GIPD du Ministère de l'Agriculture, de la Sécurité Alimentaire et des Coopératives, Service de Protection des Végétaux, en coordination avec le *Tanzania Cotton Board* et le centre de recherche de Ukiriguru.
- Les autres acteurs impliqués sont le service de vulgarisation du Ministère et les services de vulgarisation des districts, le Tanzania Gatsby Trust, et deux égreneurs (Alliance and Biosustain) qui portent un intérêt particulier aux questions de durabilité et à la fourniture d'un appui conseil aux producteurs. L'appui conseil est relativement faible en Tanzanie en raison de la structure entièrement compétitive du secteur favorisant un grand nombre d'égreneurs en compétition notamment pour l'achat du coton graine, ce qui tend à décourager la fourniture de crédits de campagne et l'appui conseil par les égreneurs.

En Zambie

- Les partenaires nationaux sont le Cotton Board of Zambia, la Cotton Association of Zambia (organisation des producteurs cotonniers), le Cotton Development Trust (CDT, institut de recherche), le Zambia Cotton Ginners Association (ZCGA), le Ministry of Agriculture and Livestock, la Mumbwa Farmers Ginning Company, les égreneurs Cargill, Alliance Ginneries, Grafax, et Continental (NWK ayant opté pour la participation à la formation des facilitateurs de fin 2014), et d'autres structures de recherche telle que IITA dont les chercheurs interviennent comme personnes ressources dans la formation des facilitateurs.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Activité 1.1.3. Organiser des actions d'information et planification en direction des décideurs politiques au niveau national

La communication en direction des décideurs politiques des pays bénéficiaires du projet a été effectuée par le biais des ateliers nationaux de concertation, des rencontres du cadre de concertation et autres rencontres nationales auquel le projet prend part. En 2014, des actions d'information seront spécifiquement organisées à cet effet.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Activité 1.1.4. Développer une stratégie d'appropriation de l'approche GIPD/CEP avec les partenaires

Une stratégie spécifique pour faciliter l'extension de l'approche GIPD / CEP et le suivi de son appropriation par les producteurs au delà du cadre restreint du CEP sera développée en 2014.

Dores et déjà, des avancées significatives ont été réalisées en matière de description de l'approche dans les politiques et stratégies nationales :

- Au Burkina Faso, l'approche GIPD/CEP est inscrite dans le plan quinquennal d'activités de l'UNPCB. Par ailleurs l'approche Champs Ecole des Producteurs a été inscrite dans le Système National de Vulgarisation et d'Appui Conseil Agricole (SNVACA) du gouvernement du Burkina Faso comme outil phare de vulgarisation.
- Au Mali, l'approche GIPD/CEP a été inscrite en 2013 par les acteurs cotonniers dans le Plan quinquennal de développement de la filière coton. Elle est aussi budgétisée par le Gouvernement dans le cadre de son Programme National d'investissement Agricole (PNIA). Le gouvernement du Mali a fait passer le Programme GIPD de la tutelle de l'Office de Protection des Végétaux à celle de la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), afin de favoriser une plus ample diffusion de la GIPD et des Champs Ecoles au Mali. L'intégration de la GIPD dans le système national de vulgarisation se poursuit au niveau des divisions techniques des Filiales de la CMDT.
- Au Sénégal, la SODEFITEX a entamé un processus d'intégration progressive de l'approche GIPD/CEP dans son système d'appui-conseil. La GIPD et les Champs Ecoles sont intégrés dans la stratégie nationale sur l'Agriculture Saine et Durable (ASD).

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Activité 1.1.5. Appuyer le développement des réseaux de facilitateurs et producteurs GIPD

Les réseaux des facilitateurs ou producteurs formés constituent un maillon important dans l'appropriation et la diffusion de l'approche GIPD/CEP. Plusieurs réseaux ont été créés avec l'accompagnement du volet du projet AAACP sur le coton mais ceux-ci n'avaient pas encore atteint une stabilité solide avant la fin dudit projet. Le projet *GCP/RAF/482/EC-CRIS 2012/306-817* participe à la redynamisation de ces réseaux. Il s'agira dans le cadre de ce projet d'accompagner ces réseaux à renforcer leur assise institutionnelle et financière. Pour cette année le projet a facilité la mise en relation de ses réseaux avec de nouveaux partenaires.

Au Mali, le cofinancement des activités entre le projet et le PAFICOT a permis d'apporter un appui important aux réseaux des producteurs GIPD de Bla et à la Coopérative des femmes de Dioïla dans la cadre de la diversification des activités (maraîchage) dans leurs zones respectives et de susciter un engouement autour des champs écoles des producteurs.

Au Sénégal, un partenariat avec le Projet Initiative Pesticide (PIP) du COLEACP, financé par l'Union Européenne, a permis de réaliser une formation sur l'utilisation sécurisée des pesticides au profit du Réseau des facilitateurs GIPD. Le réseau est formé de cellules locales dans les différentes zones agro-écologiques du Sénégal.

En Tanzanie et Zambie, le projet a initié les premières formations des facilitateurs, ces réseaux n'existent donc pas encore mais seront mis en place suite aux premières formations en 2014.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet. Ces activités seront renforcées dans tous les pays en 2014.

Objectif Stratégique 2 : Les capacités sont renforcées au niveau institutionnel et communautaire en matière de CEP, GIPD et de réduction des risques pesticides afin d'encourager l'intensification durable de la production cotonnière

Résultat 2.1. Les capacités techniques et de planification en GIPD/CEP sont renforcées au niveau institutionnel (OP, égreneurs, projet, gouvernement, ONG) dans les 5 pays Africains

Activité 2.1.1. Identifier les acteurs institutionnels et les zones d'intervention

Dans les différentes zones d'intervention du projet, un état des lieux a permis d'identifier les différents acteurs (sociétés cotonnières, organisations des producteurs, projets / programmes, structures de recherche) intervenant dans les filières cotonnières en vue de créer des synergies ou de mutualiser les ressources.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Activité 2.1.2. Actualiser les curricula de formation CEP existants sur la GIPD dans les systèmes de production cotonniers

Un guide de formation, intitulé « *Gestion Intégrée de la Production et des déprédateurs du coton à travers les Champs Ecoles des Producteurs* », a été élaboré en collaboration avec la recherche agricole, les sociétés cotonnières et les organisations de producteurs de coton. Ce guide est une capitalisation des expériences de terrain des facilitateurs après plusieurs années d'animation des CEP sur la Gestion intégrée de la production et des déprédateurs du cotonnier au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal. L'objectif recherché à travers l'édition du guide est de:

- fournir aux facilitateurs un document de référence qui présente l'approche de conduite des champs écoles des producteurs dans le cas spécifique de la culture du coton en mettant l'accent sur les pratiques culturales et les options de gestion des ravageurs et maladies du cotonnier suivant les principes de la GIPD;
- promouvoir le partage des connaissances générées, depuis 2002, par le programme sous-régional de formation participative en gestion intégrée de la production et des déprédateurs des cultures.

Ce guide a constitué un support didactique pour la formation de base ou le recyclage des facilitateurs durant la campagne 2013 en Afrique de l'Ouest. Un guide similaire sera préparé également pour l'Afrique de l'Est et Australe en anglais et en tenant compte des spécificités agro-écologiques et culturelles locales.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Activité 2.1.3. Traduire en langues locales les différents guides de formation développés

La traduction du guide « *Gestion Intégrée de la Production et des déprédateurs du coton à travers les Champs Ecoles des Producteurs* » en langues nationales du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal est prévue pour l'année 2014.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet (l'activité étant planifiée pour l'année 2 sur la base des documents de formation révisé en année 1, et sera réalisée à temps).

Activité 2.1.4. Appuyer les partenaires dans la réalisation des diagnostics de la situation de base dans les zones cotonnières ciblées

Avec l'appui technique et financier du projet, des études ont été menées par les filiales CMDT au Mali et la SODEFITEX au Sénégal pour établir la situation de références dans leurs zones respectives. Ces études ont permis d'identifier plus finement les principales contraintes à l'amélioration de la production du coton-graine.

Ces contraintes sont, entre autres :

- la faible couverture des besoins en encadrement et appui-conseil ;
- la faible alphabétisation des cotonculteurs qui freine la vulgarisation et l'adoption des innovations technologiques ;
- le non respect des itinéraires techniques de production dû à la méconnaissance de ces itinéraires mais aussi à une mauvaise organisation des activités de l'exploitation ;
- la baisse de la fertilité des sols liés à la monoculture du coton et la pratique du brûlis ;
- la faible utilisation de fumure organique en dépit du potentiel existant dans certaines exploitations ;
- le faible niveau d'équipements des exploitations agricoles qui limite les possibilités d'extension des superficies cotonnières ;
- le faible accès au crédit agricole qui conduit à un détournement des fertilisants initialement destinés au coton au profit des céréales ;
- la recrudescence des ravageurs et le développement de phénomène de résistance dû à l'usage inapproprié des pesticides ;
- la forte exposition des cotonculteurs aux effets néfastes des pesticides due à une méconnaissance des risques encourus ;
- la baisse des rendements résultant de la baisse de la fertilité des sols, de la prolifération des ravageurs et le faible dosage des fertilisants ;
- la mauvaise qualité du coton graine imputable au non respect des exigences de la récolte et du post-récolte ;

la faiblesse des revenus des cotonculteurs liée au coût élevé des intrants, à la baisse de la productivité et l'instabilité des prix de vente du coton graine. Le projet contribuera à apporter des solutions à la plupart de ces problèmes à travers la formation pratique des producteurs au champ (non théorique) et l'appui au renforcement des organisations paysannes mais aussi pourra orienter les appuis de autres partenaires de la filière.

Des études similaires seront conduites, en 2014, au Burkina Faso, en Tanzanie et en Zambie. Toutefois, l'intervention du projet en 2013, dans ces pays, est fondée sur des résultats de études diagnostic réalisées par d'autres acteurs des filières cotonnières mais aussi sur les résultats de enquêtes de base (études restreintes) réalisées auprès des producteurs avant l'installation de tout champ école.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Activité 2.1.5. Renforcer les capacités des partenaires clés en gestion de projets de CEP

Un appui technique en matière de programmation des activités de formation en GIPD/CEP est apporté aux cadres des structures partenaires que sont les Filiales CMDT et OHVN au Mali, la SODEFITEX au Sénégal et l'UNPCB au Burkina. Cet accompagnement a permis à ses partenaires de gérer de façon autonome les activités de formation des facilitateurs et des producteurs au cours de la campagne 2013. Les coordinations techniques nationales ont joué essentiellement un rôle de supervision.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Activité 2.1.6. Collaborer avec les initiatives de labellisation du coton

La FAO maintient un dialogue constructif depuis plusieurs années avec le *Better Cotton Initiative* (BCI) pour que soit maintenue et améliorée la crédibilité technique des critères du BCI, en particulier sur la lutte intégrée et les pesticides. La FAO a également un dialogue très constructif avec le Cotton Made in Africa (CMIA). La FAO a été mandatée pour réaliser en 2012 une étude sur l'harmonisation des critères du BCI et du Cotton Made in Africa (CMIA) en matière de protection des végétaux dans le cadre des discussions sur le rapprochement entre le BCI et du CMIA.

Sur le terrain la FAO accompagne le BCI dans la réalisation de formation de qualité pour les cotonculteurs au Mali à travers les CEP, sur financement du BCI. Cette collaboration complètent les activités du présent projet en permettant de former davantage de producteurs et de facilitateurs et de couvrir davantage de zones, et de renforcer certains aspects sur lesquels le BCI met l'accent comme la qualité du coton, aspects qui ont à leur tour ont été mieux pris en compte dans les formations GIPD réalisées par le présent projet.

Un accord de principe est acquis avec le BCI pour le cofinancement des activités de formation au Sénégal à partir de 2014.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Résultat 2.2. Les capacités et la sensibilisation des communautés (facilitateurs et producteurs) sur la GIPD/CEP et les risques des pesticides sont renforcées

Activité 2.2.1. Organiser des recyclages pour des facilitateurs et producteurs déjà formés

Des sessions dites « de recyclage » (formations complémentaires) ont été organisées dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest pour renforcer les capacités des facilitateurs (formateurs des producteurs) sur des thèmes relatifs à la conduite des champs écoles paysans, à la gestion intégrée de la production et des déprédateurs du cotonnier et au suivi-évaluation des activités du projet.

Au total 153 anciens facilitateurs du projet UE-AAACP (« *Projet UE-Tous Pays ACP sur les produits de base dont le coton* », mis en œuvre de 2008 à 2011) en Afrique de l'Ouest ont bénéficié d'une formation complémentaire en salle. La répartition des facilitateurs par pays se présente comme suit : 35 facilitateurs au Burkina Faso, 84 facilitateurs au Mali et 34 au Sénégal.

Ces facilitateurs ont suivi également, de façon ponctuelle, des stages pratiques pendant toute la campagne de production cotonnière. Ces stages sont animés par les sociétés cotonnières et ont pour objectif de tenir régulièrement les facilitateurs informés de l'évolution de la campagne mais aussi de les outiller techniquement pour répondre aux préoccupations ponctuelles de la production. Les thèmes abordés sont notamment : la production de compost ; la reconnaissance des insectes (ravageurs et insectes bénéfiques); les bonnes pratiques pour réduire les risques des pesticides ; la récolte et le stockage du coton graine.

Voir le Tableau récapitulatif n.4 page 26.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Activité 2.2.2. Former de nouveaux facilitateurs et producteurs en approche GIPD/CEP

A. Formation de nouveaux facilitateurs

Effectifs formés

Des sessions de formations initiales de nouveaux facilitateurs ont été conduites au Mali et au Sénégal pendant toute la campagne de production cotonnière (juin à décembre 2013) et ont débuté en Zambie et Tanzanie. En zone COMESA, la campagne de production cotonnière se déroule de novembre à mai.

Ces formations visent à initier les ressources humaines des sociétés cotonnières, des services de vulgarisation étatiques, des organisations paysannes aux connaissances ou techniques et outils les

habilitant à la fonction de "facilitateur" c'est-à-dire de formateurs des producteurs dans les Champs Ecoles des Producteurs.

Au total, 114 nouveaux facilitateurs ont été formés en Afrique de l'Ouest notamment 60 au Mali et 54 au Sénégal. Le Burkina Faso n'a pas formé de nouveaux facilitateurs cette campagne, le projet ayant préféré mettre l'accent en année 1 sur la consolidation des capacités des facilitateurs formés sous le AAACP, avant de former de nouveaux facilitateurs en 2014. En Tanzanie et en Zambie 60 nouveaux facilitateurs sont en cours de formation (la campagne agricole n'étant pas terminée dans cette région), soit 30 facilitateurs pour chaque pays.

Voir le Tableau récapitulatif n.4 page 26.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.. Les objectifs du projet en matière de formation de nouveaux facilitateurs (120 facilitateurs prévus sur les 04 années) sont quasiment atteints dès la première année. Cette performance est attribuable à la capitalisation des acquis du AAACP en Afrique de l'Ouest qui a permis la responsabilisation des partenaires d'Afrique de l'Ouest dans la conduite (organisation et animation) des formations mais aussi à leur contribution aux financements de ces formations grâce aux accords de cofinancement. En outre, au vue de la forte demande de renforcement en GIPD de la part des égreneurs et OP après la première année, le projet anticipe de former davantage de facilitateurs qu'initialement prévu et de disposer dès la première et 2 d'un effectif important de facilitateurs en vue de accroître significativement le nombre de champs écoles des producteurs à partir de la deuxième année.

Méthodologie et contenu de la formation

Les sessions de formation des facilitateurs (futurs formateurs des producteurs) se sont tenues à des stades clés du développement de la culture, et allient la théorie à la pratique. Les facilitateurs cultivent, en effet, eux-mêmes une parcelle, effectuant des observations, comparant différentes techniques et menant des expérimentations pour résoudre les problèmes rencontrés. Ils conduisent en parallèle des champs écoles des producteurs appelés « CEP associés » où ils forment les producteurs, avec le coaching des maîtres formateurs expérimentés. Ceci permet d'assurer la mise en situation et l'apprentissage par l'expérience des facilitateurs, et de démarrer la formation des producteurs en parallèle à la formation des facilitateurs.

Tableau 2. Eléments de la Formation Pratique des facilitateurs

<p>Etude de gestion du cotonnier</p>	<p>Il s'agit d'une étude comparative en parcelles de différents modes de gestion de la culture du cotonnier, notamment la gestion de la culture suivant les pratiques paysannes courantes de la zone et la gestion de la culture suivant les bonnes pratiques agricoles recommandées en GIPD. L'étude de gestion de la culture vise à montrer la possibilité d'optimiser la production cotonnière pour de meilleurs résultats économiques tout en respectant la santé humaine, animale et l'environnement.</p>
<p>Gestion de l'exploitation</p>	<p>Les thèmes portent sur le calcul des coûts de production, le calcul des marges brutes, la tenue de cahiers de recettes-dépenses, la réalisation d'un compte d'exploitation. Ceci permet de comparer le coût-bénéfice de différentes pratiques agricoles ou itinéraires techniques.</p>
<p>Zoos à insectes :</p>	<p>Un zoo à insectes est une enceinte (bocal, cage en voile...) où on élève et étudie, en milieu paysan, des ravageurs, ainsi que des insectes prédateurs ou parasitoïdes qui leur sont associés (dit insectes auxiliaires ou bénéfiques ou encore amis des producteurs car ils facilitent le contrôle des ravageurs). Dans les zoos à insectes, on étudie généralement, le cycle biologique des insectes, la prédation, le parasitisme ou la déprédation. L'objectif est de faire prendre conscience de l'importance des ennemis naturels pour le contrôle des ravageurs, et des approches qui peuvent permettre de les préserver. L'élimination des ennemis naturels par les pesticides chimiques peut engendrer des résurgences secondaires de ravageurs, engendrant à leur tour de nouvelles pulvérisations créant ainsi un cercle vicieux qui peut s'avérer coûteux d'un point de vue économique, environnemental et de santé.</p>
<p>Des études spéciales</p>	<p>Les études spéciales ont pour objectif d'approfondir certains thèmes techniques ou la vérification de certaines hypothèses, à travers la conduite d'expérimentations simples. Il ne s'agit pas de faire de la recherche mais de partager les résultats de recherche avec les futurs facilitateurs en conduisant des parcelles pratiques, ou d'expérimenter des réponses techniques à certains problèmes. Ce dispositif est utilisé également dans les Champs écoles pour répondre aux préoccupations techniques des producteurs révélées par une enquête (dite « enquête de base »). Les études spéciales prennent en compte les problématiques de la production cotonnière des zones cibles mais aussi le désir des participants d'approfondir certains thèmes. Les thèmes couramment étudiés lors de la formation des facilitateurs sont :</p>

- les densités de semis ou de plantation: l'étude vise à comparer différents niveaux de placement des plantes et observer comment les plantes se développent dans ces différentes conditions. Cette étude permet également d'apprécier l'impact de la densité sur le développement des ravageurs et des maladies ;
- des études comparées de différents plans de fertilisation : l'étude consiste à mettre en place de petites parcelles avec différents type de fertilisation. La comparaison peut se effectuer entre différents engrais, différentes combinaisons d'engrais et de compost, différentes doses d'un même engrais, différentes méthodes d'épandage, etc ;
- l'utilisation des pesticides botaniques, biopesticides et insectes bénéfiques: il s'agit d'étudier l'effet des pesticides botaniques (ex : graines de neem, feuilles de Hyptis) ou des biopesticides (ex: *Bacillus thuringensis*) et des insectes bénéfiques ou ennemis naturels (ex: Trichogrammes) sur les populations de ravageurs. L'expérience est conduite en comparant des parcelles utilisant ces produits et des parcelles non pulvérisées ou des parcelles traitées selon les programmes de traitement vulgarisés par les sociétés cotonnières ;
- la comparaison des variétés : il s'agit de comparer différentes variétés de cotonnier (ex au Burkina Faso, comparaison entre coton génétiquement modifié et coton conventionnel). Pour ces études, une attention particulière est accordée aux différences dans la résistance ou la tolérance aux ravageurs, aux rendements, aux coûts de production de la culture, etc.
- les études d'associations de cultures : elles visent à comparer la monoculture avec d'autres systèmes de cultures. Elles peuvent porter sur les cultures intercalaires avec des plantes qui sont connues pour stimuler les ennemis naturels ou de l'utilisation de plantes qui repoussent les insectes, ou encore l'utilisation de plantes pièges (tournesol, gombo), etc.
- les études de compensation : ces études visent à mettre en évidence la capacité des plantes à compenser les dégâts qu'elles subissent selon le stade phénologique et l'organe endommagé. Il s'agit d'une simulation des attaques de certains déprédateurs à un stade de développement (le plus souvent critique) de la plante. La notion de capacité des plantes à compenser les dégâts qu'elles subissent (jusqu'à un certain niveau) est une composante essentielle de la GIPD. Dans de nombreux cas, les plantes sont en mesure de compenser un certain niveau de dégâts, avec peu ou pas d'impacts sur le rendement, ce qui rend les traitements chimiques superflus et non rentables. Les facilitateurs (et à leur tour les producteurs) apprennent à discerner les niveaux de risques.

B. Formation des producteurs

Effectifs formés

Les formations des producteurs dans les CEP ont été conduites au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, et initiées en Tanzanie (à partir de décembre 2013) et en Zambie (à partir du 1^{er} trimestre 2014).

Dans les deux pays (Tanzanie et Zambie) qui n'ont pas bénéficié de l'appui du programme UE-FAO AAACP (2008-11), l'accent est mis tout d'abord sur la formation des facilitateurs. Cependant les facilitateurs mettent en place quelques CEP d'application au cours de leur propre formation pour permettre un apprentissage pratique et initier la dissémination de l'approche auprès des producteurs.

En Afrique de l'Ouest, 4 151 producteurs, dont 8,7% de femmes, ont pu suivre assidûment la formation pendant tout le cycle de production. Au cours de la formation 02 CEP ont été abandonnés au Sénégal pour démarrage tardif, imputable à l'installation difficile des pluies.

En Afrique de l'Est et du Sud, la formation des producteurs à travers les CEP est en cours.

- **Au Burkina Faso**, les CEP sont installés au profit de 50 groupements de producteurs (GPC) de coton répartis comme suit : 42 CEP dans la région des Hauts-Bassins en zone SOFITEX, 4 CEP dans la région du Centre-Est couverte par la société FASO COTON et 4 CEP dans la région de l'Est couverte par la SOCOMA. L'ensemble de ces champs écoles a permis de former 1 141 producteurs dont 14,7% de femmes.
- **Au Mali**, 135 CEP sont conduits au profit de plus 140 coopératives de producteurs de coton repartis entre la filiale CMDT du Sud, la filiale CMDT de l'Ouest, la filiale CMDT du Centre et la zone OHVN. Au total 2 543 producteurs ont été formés dont 5,5% de femmes.
- **Au Sénégal**, les 22 CEP réalisés sont installés dans le secteur de Missirah dans la région cotonnière de Tambacounda, au bénéfice de 24 groupements de producteurs de coton. A travers ces CEP, 467 producteurs ont été formés dont 11,8% de femmes. Dans le secteur de Koussanar, toujours dans la région de Tambacounda, 28 champs de consolidation ont été implantés au profit de 504 producteurs. Les champs de consolidation sont des champs école des producteurs qui visent à consolider les acquis d'une formation initiale en CEP/GIPD reçue par un groupe de producteurs lors d'une précédente campagne. La consolidation vise aussi à approfondir les thèmes complexes ou prioritaires pour les producteurs ou à former les producteurs sur de nouveaux thèmes en fonction de l'évolution des problématiques dans la zone.
- **En Tanzanie**, 5 parcelles de CEP formant en tout environ 100 producteurs hommes et femmes ont été mises en place par les facilitateurs dans leurs localités après leur première session de formation en décembre 2013. Elles se trouvent dans les districts pilotes de Misungwi (1), Bariadi (3) and Iramba (1). Les facilitateurs animent les CEP par groupe de 4 ou 5 pour cette première

saison afin de s'appuyer mutuellement. Les parcelles ont connu une bonne mise en place à l'exception de celle de Bariadi DC qui a succombé à des orages violents courant décembre. Néanmoins la parcelle semble s'être reprise. Une mission de supervision et d'appui par le Ministère de l'Agriculture et le Maître formateur CEP a eu lieu en janvier, transmettant des progrès bien satisfaisants.

- **En Zambie**, 4 CEP sont en cours de mise en œuvre et permettra de former 100 producteurs.

Voir le Tableau récapitulatif n.4 page 26.

Indicateur Objectivement Vérifiable: pleinement atteint. Le nombre de producteurs formés représente 19,7% de l'objectif de 21 000 prévus sur la durée du projet, ce qui représente une bonne performance attendu qu'en Tanzanie et Zambie la première année doit mettre surtout l'accent sur la formation des facilitateurs. Le faible ratio de productrices s'explique par la prévalence des hommes dans la culture cotonnière. L'opportunité d'un rééquilibrage de genre sera étudiée en cours de projet.

Méthodologie et contenu de la formation

Les producteurs sont formés sur les bonnes pratiques agricoles et la gestion intégrée des ennemis du cotonnier, ce dans l'optique d'une amélioration des revenus et d'une réduction de l'utilisation des pesticides, et de minimiser leurs risques pour les personnes et l'environnement.

Le champ école des producteurs est une activité de formation d'un groupe de producteurs (20 à 25 producteurs), une école « sans murs », qui se déroule **dans un champ** tout au long d'une saison de culture. Le champ école des producteurs :

- donne aux producteurs l'opportunité d'apprendre en pratiquant, en étant impliqués dans l'observation, l'expérimentation, les discussions et la prise de décision (apprentissage par l'expérience) ;
- dote les producteurs d'outils pour analyser leurs pratiques et identifier des solutions adaptées à leurs problèmes;
- valorise l'expertise du producteur et le met au centre de toutes les étapes de la formation : le diagnostic des problèmes, l'identification et l'expérimentation des meilleures solutions, l'évaluation des résultats obtenus.

Les mêmes dispositifs d'apprentissage décrit pour la Formation des facilitateurs (étude de gestion de la culture cotonnière, études spéciales, zoos à insectes - voir ci-dessus) sont utilisés avec les producteurs dans les Champs Ecoles des Producteurs.

La formation dans les CEP se déroule une fois par semaine durant toute la saison de la culture et permet aux producteurs de passer à l'approche de **gestion intégrée de la production et des déprédateurs du cotonnier (GIPD)**.

Tableau 3. Axes de la formation des producteurs au cours des CEP.

<p>Cultiver des plants sains</p>	<p>les plants sains sont plus robustes et par conséquent plus productifs, et mieux équipés pour résister aux maladies et aux attaques des déprédateurs. Plusieurs facteurs ont des effets sur la santé des cultures : une bonne variété, des semences saines ; une bonne préparation des sols ; le respect des densités de semis ; un bon plan de fertilisation des cultures, la gestion préventive et rationnelle des ravageurs, une rotation adéquate, une bonne gestion des résidus de culture, etc.</p>
<p>Connaître et promouvoir les ennemis naturels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • certains insectes sont dits « ennemis naturels » des ravageurs de la plante. Ils se nourrissent des ravageurs ou les parasitent. On dit souvent sur le terrain que ce sont des « amis du producteur » et des défenseurs de la plante. A travers la formation, le producteur est outillé à : <ul style="list-style-type: none"> ○ connaître les ennemis naturels et comprendre leur rôle et leur utilité à travers des observations régulières de l'agro-écosystème ○ rationaliser l'utilisation de produits chimiques toxiques qui éliminent les ennemis naturels des ravageurs; la destruction des ennemis naturels peut entraîner des résurgences de ravageurs ○ lorsque c'est possible, prendre des mesures pour favoriser le développement des ennemis naturels
<p>Observer régulièrement le champ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • dans l'approche GIPD, les paysans gèrent les cultures sur la base des informations sur la situation réelle du champ. Ils n'utilisent pas de « calendrier de pulvérisation » préétablis pour lutter contre les déprédateurs. Par conséquent les paysans apprennent à : <ul style="list-style-type: none"> ○ surveiller la situation du champ au moins une fois par semaine ○ prendre des décisions fondées sur la situation dans le champ (sol, eau, plantes, ravageurs, ennemis naturels, température, stade de la culture etc.)
<p>Développer leur professionnalisme</p>	<p>la formation en GIPD dans les CEP vise à susciter en chaque producteur une dynamique d'amélioration continue via l'auto-évaluation et l'accommodation aux contextes évolutifs de son exploitation et des technologies. L'expérimentation est un outil utile à cet effet.</p>

La formation en GIPD dans les champs écoles des producteurs met également l'accent sur la **réduction des risques des pesticides**. Ils sont formés à l'approche de réduction des risques liés aux pesticides qui comporte trois étapes:

1	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la dépendance à l'égard des pesticides en privilégiant les méthodes variétales et agronomiques préventives et les méthodes de lutte non chimique telles que l'utilisation des ennemis naturels, l'utilisation des plantes pièges (tournesol, gombo, rosier d'inde) etc
2	<ul style="list-style-type: none"> • Si cela s'avère indispensable, choisir les pesticides qui présentent le moins de risques, par exemple les pesticides botaniques et les biopesticides (qui peuvent être fabriqués par les producteurs à moindre coût suivant les techniques démontrés lors des formations, ou bien achetés dans le commerce). Si l'utilisation de pesticides chimiques est jugée nécessaire en dernier recours, utiliser des pesticides homologués, le moins toxique possibles et préconisés par les sociétés cotonnières.
3	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les produits de façon appropriée en respectant les doses et toutes les mesures de protection possibles (ex :interdire la manipulation des pesticides aux femmes en âge fertile et aux enfants, ne pas pulvériser contre le vent et aux heures les plus chaudes, reconnaissance des étiquettes de pesticides, emploi d'appareils de traitement bien calibrés et qui ne fuient pas, port d'équipements adaptés de protection individuelle, etc).

Les mesures de protection et le choix de pesticides moins toxiques peuvent permettre de réduire les risques pour la santé humaine, mais l'on sait que leur application est souvent peu réaliste dans les contextes africains (coût et faible disponibilité des équipements de protection, faible éducation et sous estimation des risques, analphabétisme rendant difficile la lecture des étiquettes, intérêts économiques en jeu dans la vente des pesticides, présence de pesticides non ou mal étiquetés ou non homologués sur les marchés, non disponibilité ou coût ou manque d'efficacité des pesticides moins toxiques). La FAO recommande donc d'éviter l'emploi du terme « usage sécurisé des pesticides » préféré par l'industrie chimique, mais de parler de « **réduction des risques des pesticides** ».

La FAO, en conformité avec le Code de Conduite International sur la Gestion des Pesticides, préconise en premier lieu une approche préventive (GIPD pour éviter l'utilisation des pesticides autant que faire ce peu, éviter la distribution par les sociétés cotonnières des pesticides les plus toxiques, appuyer l'homologation et la commercialisation de pesticides moins toxiques et d'extraits botaniques, interdiction des pesticides les plus dangereux).



Tableau 4. Tableau de synthèse des formations en 2013 pour « Résultat 2.2. Les capacités et la sensibilisation des communautés (facilitateurs et producteurs) sur la GIPD/CEP et les risques des pesticides sont renforcées ».

Type de formation	Burkina Faso	Mali	Sénégal	Tanzanie	Zambie	Total
<i>Recyclage (# anciens facilitateurs recyclés)</i>	35	84	34	<i>na</i>	<i>na</i>	153
<i>Formation des Facilitateurs (# nouveaux facilitateurs formés)</i>	0	60	54	30 (en cours)	30 (en cours)	174
<i>Nouveaux CEPs</i>	50	135	22 ²	5	4	216
<i>Producteurs formés</i>	1141	2543	467	100	100	4351
<i>Dont % en femmes</i>	14,7%	5,5%	11,8%	<i>na</i>	<i>na</i>	NA

² NB. En plus, au Sénégal, 28 champs de consolidation ont aussi été implantés au profit de 504 producteurs.

Activité 2.2.3. Expérimenter et introduire avec les producteurs des alternatives de protection en coopération avec la recherche

Le partenariat avec l'Institut d'Economie Rurale (IER) du Mali a permis d'expérimenter les alternatives suivantes:

- les extraits botaniques : la farine de neem, graines de neem concassées, poudre de racines de *Securidaca longepedunculata*, broyat d'organes frais de *Physalis*, Broyat d'organes frais de *Hyptis suaveolens*, broyat d'organes frais de *Cassia nigricans*;
- la lutte biologique par utilisation des ennemis naturels : trichogrammes, coccinelles ;
- le ciblage associé au traitement sur seuil pour réduire les populations des ravageurs dans les parcelles de coton.

Certaines de ces alternatives seront introduites dans les curricula des champs écoles des producteurs dès la campagne 2014.

Par ailleurs, des échanges sont en cours avec le Programme Régional de Protection Intégrée du Cotonnier en Afrique (PR-PICA) pour faire, en 2014, l'état des lieux des tests et résultats de recherche sur les alternatives aux pesticides chimiques dans la lutte contre les ravageurs et maladies du cotonnier en Afrique. Cette étude devra identifier les méthodes de lutte dont l'efficacité est prouvée par la recherche et/ou les utilisations en milieu paysan. Ces méthodes seront ensuite vulgarisées par le projet à travers les champs écoles des producteurs.

Aussi, les discussions sont en cours avec EMBRAPA et le CIRAD pour la capitalisation de leurs résultats de recherche en vue de leur diffusion à travers les champs des producteurs.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Résultat 2.3. Actions pilotes pour lever les obstacles à une meilleure adoption de la GIPD, en particulier par l'accès aux intrants et au crédit

Aucune activité n'était prévue pour la période du présent rapport pour le résultat 2.3. Des activités pilotes seront conduites au cours de la campagne 2014 en Afrique de l'Ouest.

Objectif Stratégique 3 : Les acquis de l'approche GIPD / CEP et du projet sont capitalisés et diffusés

Résultat .3.1. Un système de suivi évaluation et de gestion de la performance est mis en place pour tous les pays du Projet

Activité 3.1.1. Mettre en place un cadre de suivi et évaluation opérationnel du programme

Un expert régional suivi-évaluation et formation basé au Burkina Faso a été recruté sur le projet comme prévu dans le document de projet (Cf termes de référence en Annexe du document de projet).

Un manuel opérationnel de suivi-évaluation des activités du projet a été élaboré. Ce manuel propose un dispositif standard de suivi-évaluation adaptable au contexte de chaque pays. Aussi, des outils de suivi-évaluation ont été conçus sur la base des indicateurs de résultats du projet afin de faciliter la collecte des données à différents niveaux de réalisation des activités. Les outils conçus sont : le questionnaire d'enquête de base, le canevas de rapport de démarrage du CEP, le journal de CEP, le canevas de rapport mensuel du point focal, le canevas d'évaluation du CEP, le canevas du rapport national de fin de campagne.

Des outils de mesure de l'impact du projet sont en cours d'élaboration. Par ailleurs, une base de données interne est en cours d'élaboration pour améliorer la compilation des résultats du projet au niveau régional.

Au Burkina Faso : le suivi des activités a été assuré conjointement par l'UNPC-B, le Ministère de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire, les agents d'encadrement de la SOFITEX et la coordination nationale du projet.

Au Mali : Des missions de suivi ont été réalisées à plusieurs niveaux. L'ensemble de ces missions a eu comme objectif de s'assurer du bon déroulement des activités et de s'enquérir de l'état de la campagne agricole. En dépit de l'installation tardive de l'hivernage et de la mauvaise répartition des pluies, les missions ont bien apprécié les CEP et le déroulement des activités sur le terrain.

Les acteurs impliqués dans ces missions sont : la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA, structure de tutelle du projet), la coordination nationale du projet, le staff du Service Production Agricole en charge le suivi évaluation et la capitalisation des données, les égreneurs et OP, l'Institut d'Economie Rurale (IER) de Sikasso à travers son Programme coton.

Au Sénégal : Le suivi des activités est assuré par la Fédération Nationale des Producteurs de Coton (FNPC), la SODEFITEX et la coordination FAO du projet.

Tanzanie et Zambie : Dans ces deux pays, qui n'avaient pas bénéficié auparavant d'appui sur les Champs Ecoles des Producteurs en GIPD du cotonnier et en sont donc aux toutes premières activités, un système de suivi évaluation sera monté dans l'inter saison après la fin de la formation des facilitateurs qui occupe actuellement les structures nationales. Des actions de communication seront également développées au second semestre 2014.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Activité 3.1.2 : Organiser des réunions bilans interrégionales sur la mise en %uvre du programme

Le projet prévoit une réunion informelle annuelle de partage et planification au dernier trimestre de chaque année. Ce calendrier sera légèrement adapté. En effet le projet ayant été signé en décembre, le dernier trimestre de l'année n'est pas adapté pour une réunion d'échange, la campagne agricole et de formation étant en pleine effervescence dans tous les pays. La première réunion régionale se tiendra donc au début de l'année 2 (2014).

Indicateur Objectivement Vérifiable: calendrier de l'indicateur révisé au vu de la date de signature du projet (voir raison de la révision au paragraphe ci-dessus)

Activité 3.1.3 Réaliser des études d'impact des activités au niveau des communautés

Des outils d'analyse de l'impact socio-économique sont en cours de élaboration avec les participations des acteurs cotonniers. Une étude d'impact sera menée dans chaque pays à la fin du projet. La mesure de l'impact constitue un volet important pour le projet ; il devra permettre de mesurer la contribution du projet à l'amélioration de la productivité du coton-graine (quantité, qualité), la diminution de l'utilisation des pesticides, l'amélioration des mesures de gestion de la fertilité des sols, et l'amélioration des conditions de vie des producteurs.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet (dans la mesure où cette activité est prévue pour réalisation en année 4).

Résultat.3.2. Les stratégies de communication et de diffusion des acquis du programme sont élaborées et mises en %uvre

Le processus est en cours pour le développement de Stratégies de communication pour le Développement (C4D) propres à chaque pays du projet, avec l'appui de la Division Communication de la FAO. Ces stratégies permettront d'affiner les messages et les outils de communication en fonction des cibles identifiées.

La stratégie C4D du Sénégal est déjà élaborée ; elle sera implémentée dès l'année 2014. Outre les médias traditionnels de communication (radios, télévisions, presse écrite), les outils incluront les Clubs d'écoute Communautaires, la réalisation de vidéos participatives (réalisées et diffusées dans les communautés comme supports d'échanges d'information et de dialogue au sein et entre les communautés cotonnières) ; et le site internet et la page Facebook de la SODEFITEX.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Activité 3.2.1. Assurer une large diffusion des guides de formation sur la GIPD et les CEP

Une première version du guide « *Gestion Intégrée de la Production et des déprédateurs du coton à travers les Champs Ecoles des Producteurs* », à usage interne a été produite en 200 exemplaires pour répondre aux besoins immédiats des facilitateurs en Afrique de l'Ouest. Le guide sera réédité en 2014 pour affiner certaines sections et sera diffusé largement.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet (activité dont la réalisation n'était pas planifiée en année 1 mais qui est déjà en cours).

Activité 3.2.2. Publier des articles scientifiques sur l'approche GIPD/CEP

Une étude de cas sur l'adoption de l'approche GIPD par le réseau des producteurs de coton de Bla dans la Filiale CMDT Est (Région de Koutiala) au Mali est en cours de réalisation. Les résultats de cette étude seront publiés dans le journal scientifique « *Philosophical Transactions of Royal Society* » de l'Académie des Sciences Britanniques.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet (activité dont la réalisation n'était pas planifiée en année 1 mais qui est déjà en cours).

Activité 3.2.3 Développer des partenariats avec les radios locales, et réaliser des reportages sur l'approche GIPD/CEP

Dans les pays d'Afrique de l'Ouest, des partenariats ont été établis avec des radios locales pour la réalisation de reportage et la diffusion d'émissions de sensibilisation sur la production cotonnière et la gestion des risques des pesticides. Ces reportages sont réalisés avec la collaboration des sociétés cotonnières et les organisations des producteurs de coton.

- Au Burkina Faso, plusieurs émissions radiophoniques ont été diffusées par des radios locales en langues nationales.
- Au Mali, 20 émissions radiophoniques ont été réalisées dans les zones de couverture du projet.
- Au Sénégal, les manifestations majeures du projet sont couvertes par plusieurs médias : la radio « Bamtaare Dowri », le quotidien national « Le Soleil », la Radio Télévision du Sénégal (RTS 3).

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Activité 3.2.4. Organiser des journées portes ouvertes et visites d'échanges sur l'approche GIPD/CEP

Au Mali, une Journée Portes Ouvertes (JPO), organisée par l'OHVN dans le secteur de Ouélessébougou avec la participation des producteurs et l'encadrement, a permis d'échanger sur les forces et les faiblesses de l'approche GIPD/CEP. La coordination nationale du projet, en collaboration avec le Réseau des facilitateurs GIPD de Bla, a organisé cette Journée Portes Ouvertes qui a permis aux décideurs politiques, administratifs de Bla et aux réseaux de Dioïla et Ouélessébougou (invités) d'être informés des résultats d'un réseau en plein épanouissement et qui produit mieux quasiment sans utilisation de pesticides.

Au Burkina Faso, la coordination du projet a participé à la Journée Nationale du paysan qui est un cadre de concertation entre les producteurs et le chef de l'État.

Dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest, le projet a participé aux Journées des Nations Unies et aux Journées Mondiales de l'Alimentation.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Activité 3.2.5. Produire et diffuser des documents et outils (affiches, brochures, fiche techniques) capitalisant les acquis du programme

Une mission a été réalisée par un photographe international (National Geographic etc) afin de fournir des photos de qualité pour les besoins de visibilité du projet.

Un dépliant présentant l'intervention du projet au Mali a été conçu et diffusé en 100 exemplaires. Un dépliant similaire est cours de finalisation au Burkina Faso.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Activité 3.2.6. Les résultats des activités sont présentés dans les instances internationales et auprès d'acteurs clés du coton

COS COTON et Comité de Pilotage du Projet : la coordination du projet a participé et présenté le projet du 25 au 27 novembre au COS COTON, l'Atelier de Lancement et au Comité de Pilotage du « Programme Consolidation du Cadre d'Action du Partenariat UE-Afrique sur le Coton », dont le présent projet est un mécanisme de mise en œuvre.

Une réunion de coordination a été tenue en préparation, à laquelle la FAO a participé par téléconférence. Des échanges emails réguliers ont eu lieu au cours de la période du rapport, avec l'Union Européenne/DEVCO, le Secrétariat ACP, l'Unité de Gestion du Programme et l'ITC.

PR-PICA : le projet a co-sponsorisé la réunion annuelle de bilan du PR-PICA tenue en avril 2013 à Lomé et a pris en charge la participation du Point Focal Coton UEMOA à cette rencontre. Le projet a été représenté à cette réunion par l'Assistant régional suivi-évaluation et formation et le coordonnateur technique du Mali.

ICAC : La FAO assure la vice-présidence du panel d'expert *Social, Economic and Environmental Performance of Cotton Production* (SEEP) de l'International Cotton Advisory Committee. A ce titre, elle assure la coordination technique d'une étude mondiale du SEEP financée par GIZ sur la définition d'indicateurs de durabilité de la production cotonnière, à laquelle le projet fournit un appui technique. L'étude a été discutée lors de la conférence plénière de l'ICAC en octobre 2013 en Colombie.

CIRAD : le projet maintient des contacts réguliers avec le CIRAD, institution de référence sur la production cotonnière. Le projet a été sollicité pour participer à la visite au CIRAD à Montpellier d'une délégation de la filière cotonnière malienne au plus haut niveau (président de l'interprofession, Directeur Général Adjoint de la Holding CMDT et Administrateurs des filiales, direction de l'OHVN et de l'UNSCPC) en mai 2013. La rencontre a discuté le Plan quinquennal pour la filière coton du Mali, les questions de qualité du coton, et les pistes porteuses pour la recherche cotonnière, tel que le besoin de créer un centre de recherche sur la création variétale (qui est inscrit à la stratégie de l'UEMOA). Une collaboration pilote a été lancée au Mali avec le CIRAD et l'IER pour l'intégration dans les CEP de résultats de recherche sur certaines alternatives à la lutte chimique contre les ravageurs telles que le décimage.

COMPACI : le projet maintient des contacts réguliers fructueux avec le très gros projet d'appui au coton COMPACI (basé en Zambie) financé par GIZ, Gates, Gatsby, DEG, qui couvre plusieurs pays d'Afrique. La coordonnatrice internationale du projet a donné le « Key Note Address » et présenté le projet FAO-UE à la conférence sur la lutte intégrée sur le cotonnier organisée par COMPACI fin octobre 2013 en Tanzanie. L'information a été partagée avec la Délégation UE en Tanzanie.

Cette rencontre a également été l'occasion de nombreuses réunions de travail de la coordinatrice avec les acteurs cotonniers du Burkina, de la Tanzanie et de la Zambie et les projets d'appui dans ces pays, pour définir des partenariats et/ou des plans de travail. Les 2 autres pays de notre projet, le Sénégal et le Mali, ne font pas partie du COMPACI.

Solidaridad : le projet a participé à la conférence coton co-organisée en Zambie par l'ONG Solidaridad (qui met en œuvre le programme PROCOTON) avec l'institut IAPRI et l'association de producteurs CAZ (cf section 1). Les activités d'appui à CAZ seront identifiées en dialogue avec Solidaridad, afin d'éviter les doublons.

MoZaZiMa : le projet a participé au comité de pilotage du réseau régional sur le coton MoZaZiMa en Zambie en octobre 2012. Des 4 pays du réseau, seule la Zambie fait partie du projet FAO-UE, mais le MoZaZiMa pourra être utilisé pour diffuser les leçons et outils du projet. Le cas échéant, le réseau pourra participer à des activités régionales. Des collaborations seront recherchées aussi avec d'autres projets FAO dans les pays du réseau, par exemple le Malawi.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

Activité 3.2.7. Collaborer avec les organisations régionales pour la mise en œuvre de leur stratégie sur la promotion des filières coton-textile

UEMOA : Deux rencontres techniques ont été menées entre l'équipe FAO/GIPD et le Point Focal Coton UEMOA. La FAO a également participé à la rencontre de concertation organisée par l'UEMOA en mai 2013 pour présenter officiellement le projet aux autorités de l'UEMOA en charge de l'agriculture. Le projet a sponsorisé la participation du Point Focal Coton UEMOA à la Rencontre annuelle bilan du Programme Régional de Protection Intégrée sur le Cotonnier en Afrique (PRPICA) tenue à Lomé.

La FAO a participé du 05 au 06 décembre 2013 à la réunion du Comité de suivi de la mise en œuvre de la stratégie coton-textile de l'UEMOA. Les activités du projet ont été présentées au cours de cette réunion qui regroupait en plus du personnel de l'UEMOA, des représentants des 08 pays membres, l'ACCA, etc. Le rapport de cette réunion est disponible auprès de l'UEMOA ou de la FAO.

COMESA : le projet a eu une séance de travail avec la COMESA lors de sa mission en Zambie. Bien que les activités en Afrique de l'Est et Australe. Le Point focal régional COS-Coton a été tenu au courant des activités.

Par ailleurs, une réunion de travail a eu lieu en marge du COS COTON en novembre 2013, et a permis de recueillir les très utiles suggestions du point focal sur les partenariats du projet et la mise en œuvre des activités dans la sous-région. Le consultant international qui supervise les activités en Zambie (siège de la COMESA) a également rencontré le point focal pour le tenir informé des activités et l'a convié à l'évènement de clôture de la formations des facilitateurs.

Indicateur Objectivement Vérifiable: Progression satisfaisante par rapport au plan de travail du document de projet.

3.4. Vue d'ensemble des progrès dans la prestation des produits du Cadre Logique

Voir le Tableau en Annexe 3 du présent document.

4 DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISES POUR SURMONTER CES PROBLEMES

DIFFICULTÉS	SUGGESTIONS
Retard dans le déblocage des fonds	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer tôt : mars . mai 2014. • Le déblocage à temps des fonds pour réaliser les formations. • Sensibiliser les responsables des structures pour qu'ils acceptent les préfinancements des premières activités.
Faible niveau de communication radio (Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une séquence horaire d'animation pour GIPD (radio Tamba, radio Kolda et radio Vélingara). • Cibler des RPC formés en vue d'animation.
Manque de maitres formateurs pour former un plus grand nombre de facilitateurs. (Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer les conditions de disponibilité des maitres formateurs. • Impliquer les maitres formateurs en CEP/GIPD pour assurer une formation d'un plus grand nombre de facilitateurs
Dimensions trop grandes (0,50 ha) du champ CEP(Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre le dispositif de CEP dans 0.25 ha (parcelle GIPD/PP/études spéciales)
Problème d'approvisionnement de certaines composantes de produits bio /Manque d'accessoires pouvant permettre la préparation de grandes quantités bio pesticides (Sénégal, Mali)	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier les possibilités pour un système d'approvisionnement correct des produits bio. • Les bio-pesticides éprouvés par la recherche et les sociétés cotonnières soient introduits dans le dispositif CEP
Retard dans l'installation des pluies (Mali)	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des semis précoces
Insuffisance de Néo alphabètes dans les OP et dans les exploitations (Mali)	<ul style="list-style-type: none"> • Relance de l'alphabétisation dans les organisations paysannes (partenariats)
Retard dans la mise à disposition des intrants auprès des apprenants ,Arrivée tardive des intrants et du matériel de collecte des données AAES (Burkina)	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition à temps le matériel de formation en CEP

Recommandations générales :

Les points de amélioration envisagés pour la campagne 2014-2015 sont les suivants :

- ❖ La signature précoce des protocoles afin de vite démarrer les travaux de la prochaine campagne agricole et afin éviter tout retard de mise en place des CEP pour la campagne 2014-2015 (Mali, Sénégal, Burkina);
- ❖ Qu'il y ait des discussions lors des sessions de recyclages, sur les dimensions des parcelles, l'utilisation des extraits botaniques, l'utilisation de la fumure minérale et organique ;
- ❖ Mieux organiser les journées portes ouvertes (JPO) et visites commentées (Sénégal et Burkina) ;
- ❖ Délivrer des attestations de réussite aux méritants, à cosigner par le DOC et le Coordinateur GIPD / FAO(Sénégal) ;
- ❖ l'inventaire de produits biologiques et l'actualisation des doses conseillées dans les parcelles CEP(Mali).
- ❖ le développement permanent de la communication avec les différents partenaires
- ❖ introduire des modules sur l'éducation non formelle des adultes lors des sessions de recyclages.

5 PLAN DE TRAVAIL POUR LA PERIODE SUIVANTE

Voir le tableau en Annexe 3 pour le plan de travail pour la période suivante.

6 ACTIONS DE VISIBILITE

Les actions de visibilité ont été menés dans le cadre des activités de communication, radio, brochures et autres et développées sous l'objectif stratégique 3 du projet car elles font partie intégrante du cadre logique (**voir aussi section 3.2 du présent rapport**). La présente section reprend donc certains de ces éléments pour que les Actions de visibilité soient résumées en un seul endroit.

Le processus est en cours pour le développement de Stratégies de communication pour le Développement (C4D) propres à chaque pays du projet, avec l'appui de la Division Communication de la FAO. Ces stratégies permettront d'affiner les messages et les outils de communication en fonction des cibles identifiées.

La stratégie C4D du Sénégal est déjà élaborée ; elle sera implémentée dès l'année 2014. Outre les médias traditionnels de communication (radios, télévisions, presse écrite), les outils incluront les Clubs d'écoute Communautaires, la réalisation de vidéos participatives (réalisées et diffusées dans les communautés comme supports d'échanges d'information et de dialogue au sein et entre les communautés cotonnières) ; et le site internet et la page Facebook de la SODEFITEX.

Lors de la période de rapport concernée, les actions de visibilité suivantes ont été mises en œuvre :

Assurer une large diffusion des guides de formation sur la GIPD et les CEP

Une première version du guide « *Gestion Intégrée de la Production et des déprédateurs du coton à travers les Champs Ecoles des Producteurs* », à usage interne a été produite en 200 exemplaires pour répondre aux besoins immédiats des facilitateurs en Afrique de l'Ouest. Le guide sera réédité en 2014 pour affiner certaines sections et sera diffusé largement.

Publier des articles scientifiques sur l'approche GIPD/CEP

Une étude de cas sur l'adoption de l'approche GIPD par le réseau des producteurs de coton de Bla dans la Filiale CMDT Est (Région de Koutiala) au Mali est en cours de réalisation. Les résultats de cette étude seront publiés début 2014 dans le journal scientifique « *Philosophical Transactions of Royal Society* » de l'Académie des Sciences Britanniques.

Développer des partenariats avec les radios locales, et réaliser des reportages sur l'approche GIPD/CEP

Dans les pays d'Afrique de l'Ouest, des partenariats ont été établis avec des radios locales pour la réalisation de reportage et la diffusion de émissions de sensibilisation sur la production cotonnière et la gestion des risques des pesticides. Ces reportages sont réalisés avec la collaboration des sociétés cotonnières et les organisations des producteurs de coton.

- Au Burkina Faso, plusieurs émissions radiophoniques ont été diffusées par des radios locales en langues nationales.
- Au Mali, 20 émissions radiophoniques ont été réalisées dans les zones de couverture du projet.
- Au Sénégal, les manifestations majeures du projet sont couvertes par plusieurs médias : la radio « Bantaare Dowri », le quotidien national « Le Soleil », la Radio Télévision du Sénégal (RTS 3).

Organiser des journées portes ouvertes et visites d'échanges sur l'approche GIPD/CEP

- Au Mali, une Journée Portes Ouvertes (JPO), organisée par l'OHVN dans le secteur de Ouélessébougou avec la participation des producteurs et l'encadrement, a permis d'échanger sur les forces et les faiblesses de l'approche GIPD/CEP. La coordination nationale du projet, en collaboration avec le Réseau des facilitateurs GIPD de Bla, a organisé cette Journée Portes Ouvertes qui a permis aux décideurs politiques, administratifs de Bla et aux réseaux de Dioïla et Ouélessébougou (invités) d'être informés des résultats d'un réseau en plein épanouissement et qui produit mieux quasiment sans utilisation de pesticides.
- Au Burkina Faso, la coordination du projet a participé à la Journée Nationale du paysan qui est un cadre de concertation entre les producteurs et le chef de l'État.

Dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest, le projet a participé aux Journées des Nations Unies et aux Journées Mondiales de l'Alimentation.

Produire et diffuser des documents et outils (affiches, brochures, fiche techniques) capitalisant les acquis du programme

Une mission a été réalisée par un photographe international (National Geographic etc) afin de fournir des photos de qualité pour les besoins de visibilité du projet.

Un dépliant présentant l'intervention du projet au Mali a été conçu et diffusé en 100 exemplaires. Un dépliant similaire est cours de finalisation au Burkina Faso.

Les résultats des activités sont présentés dans les instances internationales et auprès des acteurs clés du coton

COS COTON et Comité de Pilotage du Projet : la coordination du projet a participé et présenté le projet du 25 au 27 novembre au COS COTON, l'Atelier de Lancement et au Comité de Pilotage du « Programme Consolidation du Cadre d'Action du Partenariat UE-Afrique sur le Coton », dont le présent projet est un mécanisme de mise en œuvre.

Une réunion de coordination a été tenue en préparation, à laquelle la FAO a participé par téléconférence. Des échanges emails réguliers ont eu lieu au cours de la période du rapport, avec l'Union Européenne/DEVCO, le Secrétariat ACP, l'Unité de Gestion du Programme et l'ITC.

PR-PICA : le projet a co-sponsorisé la réunion annuelle de bilan du PR-PICA tenue en avril 2013 à Lomé et a pris en charge la participation du Point Focal Coton UEMOA à cette rencontre. Le projet a été représenté à cette réunion par l'Assistant régional suivi-évaluation et formation et le coordonnateur technique du Mali.

ICAC : La FAO assure la vice-présidence du panel d'expert *Social, Economic and Environmental Performance of Cotton Production* (SEEP) de l'International Cotton Advisory Committee. A ce titre, elle assure la coordination technique d'une étude mondiale du SEEP financée par GIZ sur la définition d'indicateurs de durabilité de la production cotonnière, à laquelle le projet fournit un appui technique. L'étude a été discutée lors de la conférence plénière de l'ICAC en octobre 2013 en Colombie.

CIRAD : le projet maintient des contacts réguliers avec le CIRAD, institution de référence sur la production cotonnière. Le projet a été sollicité pour participer à la visite au CIRAD à Montpellier d'une délégation de la filière cotonnière malienne au plus haut niveau (président de l'interprofession, Directeur Général Adjoint de la Holding CMDT et Administrateurs des filiales, direction de l'OHVN et de l'UNSCPC) en mai 2013. La rencontre a discuté le Plan quinquennal pour la filière coton du Mali, les questions de qualité du coton, et les pistes porteuses pour la recherche cotonnière, tel que le besoin de créer un centre de recherche sur la création variétale (qui est inscrit à la stratégie de l'UEMOA). Une collaboration pilote a été lancée au Mali avec le CIRAD et l'IFER pour l'intégration dans les CEP de résultats de recherche sur certaines alternatives à la lutte chimique contre les ravageurs telles que le ciblage.

COMPACI : le projet maintient des contacts réguliers fructueux avec le très gros projet d'appui au coton COMPACI (basé en Zambie) financé par GIZ, Gates, Gatsby, DEG, qui couvre plusieurs pays d'Afrique. La coordonnatrice internationale du projet a donné le « Key Note Address » et présenté le projet FAO-UE à la conférence sur la lutte intégrée sur le cotonnier organisée par COMPACI fin octobre 2013 en Tanzanie. L'information a été partagée avec la Délégation UE en Tanzanie.

Cette rencontre a également été l'occasion de nombreuses réunions de travail de la coordinatrice avec les acteurs cotonniers du Burkina, de la Tanzanie et de la Zambie et les projets d'appui dans ces pays, pour définir des partenariats et/ou des plans de travail. Les 2 autres pays de notre projet, le Sénégal et le Mali, ne font pas partie du COMPACI.

Solidaridad : le projet a participé à la conférence coton co-organisée en Zambie par l'ONG Solidaridad (qui met en œuvre le programme PROCOTON) avec l'institut IAPRI et l'association de producteurs CAZ (cf section1). Les activités d'appui à CAZ seront identifiées en dialogue avec Solidaridad, afin d'éviter les doublons.

MoZaZiMa : le projet a participé au comité de pilotage du réseau régional sur le coton MoZaZiMa en Zambie en octobre 2012. Des 4 pays du réseau, seule la Zambie fait partie du projet FAO-UE, mais le MoZaZiMa pourra être utilisé pour diffuser les leçons et outils du projet. Le cas échéant, le réseau pourra participer à des activités régionales. Des collaborations seront recherchées aussi avec d'autres projets FAO dans les pays du réseau, par exemple le Malawi.

ANNEXE 1 - CADRE LOGIQUE DU PROJET

Logique d'intervention et activités		Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification
Objectif général ³	Contribuer à l'amélioration durable de la compétitivité, de la valeur ajoutée et de la rentabilité des filières cotonnières africaines afin d'optimiser l'impact sur les revenus des producteurs.	Améliorer les moyens d'existence des producteurs et la durabilité des systèmes de production.	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques nationales et régionales • Enquêtes périodiques auprès des parties prenantes
Objectif spécifique	Renforcer les capacités locales en matière de gestion intégrée de la production et des déprédateurs (GIPD) afin d'appuyer l'intensification durable des systèmes de culture du coton; réduire les risques liés aux pesticides et améliorer les moyens d'existence des producteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 1 050 champs écoles des producteurs (CEP) mis en œuvre dans 5 pays africains (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Tanzanie, Zambie) - Au moins 21 000 producteurs de coton formés. - Les études d'impact indiquent que: <ul style="list-style-type: none"> - au moins 80% des producteurs formés utilisent davantage les techniques améliorées de production ainsi que des alternatives aux pesticides; - la quantité d'ingrédients actifs de pesticides utilisée par hectare a diminué d'au moins 25%. - Au moins un partenaire par pays a intégré l'approche dans ses propres activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents politiques et stratégiques des parties prenantes • Mise à jour des documents sur le partenariat UE-Afrique sur le coton • Rapports de suivi-évaluation interne et externe au programme

³ Il s'agit de l'objectif général du Programme d'appui pour la consolidation du cadre d'action du partenariat UE-Afrique sur le coton financé par l'Union européenne et dont ce projet fait partie.

Logique d'intervention et activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	
Résultat 1	Les mécanismes d'institutionnalisation de la gestion intégrée de la production et des déprédateurs par le biais des champs écoles des producteurs sont établis		
R.1.1	<p><i>R 1.1: Les approches champs écoles des producteurs (CEP) et gestion intégrée de la production et des déprédateurs (GIPD) sont incorporées aux systèmes d'intervention des organismes de vulgarisation, de formation et de recherche.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - La GIPD et la réduction des risques liés aux pesticides sont intégrées aux politiques et stratégies régionales et nationales sur le coton. - Les activités de planification et d'information sur la gestion intégrée des déprédateurs, la réduction des risques des pesticides et les activités du projet sont organisées au niveau national afin d'atteindre les décideurs. - Une réunion interrégionale des équipes de mise en %uvre est organisée chaque année. - Un cadre de consultation national est établi entre les partenaires techniques et se réunit chaque année à partir de l'année 2. - Des partenariats et des collaborations, notamment avec des organismes de recherche, sont établis à partir de l'année 1. - Au moins une partie prenante du coton par pays (égrenneur, organisation paysanne, gouvernement) cofinance et cogère les activités à l'année 4. - Au moins un partenaire par pays a intégré l'approche GIPD/CEP dans son programme ou sa stratégie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités du projet - Protocoles et accords - Documents stratégiques des parties prenantes - Documents politiques nationaux - Rapports du cadre de consultation - Rapports de réunions

Logique d'intervention et activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification
Résultat 2	Les capacités en matière de CEP, de GIPD et de réduction des risques des pesticides sont renforcés aux niveaux institutionnel et communautaire afin d'encourager l'intensification durable de la production de coton	
R.2.1	Les capacités techniques et de planification en matière de GIPD par le biais des CEP sont renforcées au niveau institutionnel (organisations paysannes, égreneurs, projet, gouvernement, ONG) dans 5 pays africains.	<ul style="list-style-type: none"> - La liste de toutes les parties prenantes appuyant la filière coton dans les zones d'intervention du projet et de leurs activités est disponible au démarrage du projet - Des guides de formation adaptés sont élaborés ou mis à jour avec les chercheurs et les partenaires et traduits dans au moins 3 langues locales prioritaires. - Des diagnostics de référence sont entrepris au début du projet. - Dans chaque pays, au moins un partenaire clé est appuyé et renforcé afin de superviser de façon autonome les activités des CEP au cours de l'année 4. - Des conseils techniques sont fournis sur la durabilité, les opportunités et les approches de formation adoptées par les normes privées sur le coton durable (Initiative pour un meilleur coton, Cotton Made in Africa et d'autres).
R.2.2	La sensibilisation et les capacités des communautés (producteurs et facilitateurs) en matière de GIPD/CEP et de risques des pesticides sont renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 120 facilitateurs pour les CEP ont été formés à l'année 4. - 21 000 producteurs ont été formés à la GIPD par le biais des CEP à la fin du projet. - Les études d'impact indiquent que: <ul style="list-style-type: none"> - les producteurs formés ont réduit de au moins 25% la

Logique d'intervention et activités		Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification
		<p>consommation d'ingrédients actifs de pesticides par hectare</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins 80% des producteurs formés utilisent davantage les techniques améliorées de production et la gestion non chimique des déprédateurs, dont des produits naturels - Des partenariats et des collaborations sont en place avec des organismes de recherche et des projets de transfert d'innovation (IITA, PR-PICA, autres) - Au moins 2 nouvelles alternatives efficaces et efficaces de gestion des déprédateurs sont intégrées au programme de formation. 	communication
R.2.3	Actions pilotes pour lever les obstacles à une meilleure adoption de la GIPD, en particulier par l'accès aux intrants et au crédit	<ul style="list-style-type: none"> - L'identification des obstacles à l'adoption de la GIPD dans les lieux sélectionnés est réalisée à l'année 2. - Des actions pilotes pour alléger les contraintes, en particulier l'accès au crédit, sont identifiées dans quelques zones pilotes. - La question des intrants de qualité et de la distribution opportune des intrants est discutée lors des réunions du cadre national de consultation et des mesures réalisables sont prises. 	- Rapports d'activités
Résultat 3	Les résultats de l'approche GIPD/CEP et du projet sont exploités et diffusés		

Logique d'intervention et activités		Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification
R.3.1	<i>Un système de suivi et d'évaluation et de gestion de la performance est établi pour tous les pays du projet.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Un système et des outils de S&E sont mis en place. - Des outils d'analyse de l'impact socio-économique des activités sont élaborés et une étude d'impact est menée dans chaque pays. - Des données sont régulièrement rassemblées sur l'usage des pesticides et les pratiques de production. - Les informations sur les activités sont régulièrement partagées avec les points focaux régionaux coton. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités annuels - Rapports de réunions - Rapports d'études
R.3.2	<i>Des stratégies pour la communication et la diffusion des résultats du projet sont élaborées et mises en œuvre.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Des guides de formation sont partagés avec des associations de parties prenantes régionales et internationales. - Au moins 3 articles sont publiés. - Des partenariats sont établis avec les médias (au moins une station de radio et une chaîne de télé dans chaque pays). - Au moins 2 Journées nationales portes ouvertes sont organisées dans les champs écoles des producteurs de chaque pays. - 2 visites d'échange entre pays sont mises en place - Au moins deux brochures et deux autres documents de communication sont publiés. - Les résultats sont présentés à l'occasion des réunions du COS Coton, du Programme d'appui à la consolidation du cadre d'action du partenariat UE-Afrique sur le coton, du PR-PICA, de l'ACA, de l'APROCA, du MoZaZiMa et d'autres forums. 	<ul style="list-style-type: none"> - Site internet du COS Coton - Liste de diffusion FFSNet - revues scientifiques - Documentaires, programmes radios, articles de journaux - Rapports des visites d'échange - Rapports d'activités - Documents produits - Rapports de réunion

ANNEXE 2 - PLAN de TRAVAIL DU PROJET (CONVENTION DE FINANCEMENT)

	ANNÉE 1			ANNÉE 2			ANNÉE 3			ANNÉE 4				
	Q1 Q4	Q2	Q3	Q1 Q4	Q2	Q3	Q1 Q4	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q4	
Résultat 1: Les mécanismes d'institutionnalisation de l'approche GIPD/CEP sont établis														
Activité 1.1 Les approches champs écoles des producteurs (CEP) et gestion intégrée de la production et des déprédateurs (GIPD) sont incorporées aux systèmes d'intervention des organismes de vulgarisation, de formation et de recherche.														
Sous-activité 1.1.1 Une réunion interrégionale des équipes de mise en œuvre est organisée chaque année.			X			X			X				X	
Sous-activité 1.1.2 Un cadre de consultation national est établi entre les partenaires techniques et se réunit chaque année à partir de l'année 2.	x	x	x			X			x				x	
Sous-activité 1.1.3 Des partenariats et des collaborations, notamment avec des organismes de recherche, sont établis à partir de l'année 1.	X	x	x	x										
Sous-activité 1.1.4 - Au moins une partie prenante du coton par pays cofinance/cogère les activités à l'année 4 - Au moins un partenaire par pays intègre l'approche GIPD/CEP dans son programme/stratégie - La réduction des risques des pesticides et la GIPD sont intégrées aux politiques nationales pour le coton.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X

Résultat 2: Les capacités en matière de CEP, de GIPD et de réduction des risques des pesticides sont renforcées aux niveaux institutionnel et communautaire afin de encourager l'intensification durable de la production de coton

Activité 2.1 Les capacités techniques et de planification en matière de GIPD par le biais des CEP sont renforcées au niveau institutionnel (organisations paysannes, égreneurs, projet, gouvernement, ONG) dans 5 pays africains.																			
Sous-activité 2.1.1 La liste de toutes les parties prenantes appuyant la filière coton dans les zones d'intervention du projet et de leurs activités est disponible. Des diagnostics de référence sont entrepris au début du projet.	X	x	x		x				x					x					
Sous-activité 2.1.2 Des guides de formation adaptés sont élaborés et traduits.	X	x	x		x				x	x				x					x
Sous-activité 2.1.3 Dans chaque pays, au moins un partenaire clé est appuyé et renforcé pour superviser les CEP.	x	x				x	x												X
Sous-activité 2.1.4 Conseils techniques sur les normes privées fournis.			X	X			X	X			X	X					X	X	
Activité 2.2 La sensibilisation et les capacités des communautés (producteurs et facilitateurs) en matière de GIPD/CEP et de risques des pesticides <i>sont renforcées</i> .																			
Sous-activité 2.2.1 Au moins 120 facilitateurs formés à l'année 4.	X				X	X			X	X				X	X				X

Sous-activité 2.2.2 Environ 21 000 producteurs sont formés à la GIPD.		X	X			X	X			X	X			X	X	
Sous-activité 2.2.3 Des partenariats et des collaborations sont mis en place avec des organismes de recherche et des projets.	x	x	x	x												
Sous-activité 2.2.4 Au moins 2 nouvelles alternatives efficaces et efficientes de gestion des déprédateurs sont intégrées au programme de formation.	x	x	x			x	x			x	x			x	x	
Activité 2.3 Actions pilotes pour lever les obstacles à l'adoption de la GIPD, en particulier accès aux intrants/crédit.																
Sous-activité 2.3.1 Les études sur les obstacles à l'adoption de la GIPD sont réalisées à l'année 2.	X	x	x	X	X											
Sous-activité 2.3.2 Des actions pilotes pour alléger les obstacles à l'adoption de la GID sont mises en œuvre dans quelques zones pilotes.								x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sous-activité 2.3.3 La question des intrants de qualité et de la distribution opportune des intrants est discutée lors des réunions du cadre	X			X	X			X	X			X	X			X

national de consultation et des mesures réalisables sont prises.																			
Résultat 3: Les résultats de l'approche GIPD/CEP et du projet sont exploités et diffusés																			
Activité 3.1 Un système de suivi et évaluation et de gestion de la performance est établi pour tous les pays du projet et des rapports d'activités réguliers sont envoyés aux points focaux du programme.																			
Sous-activité 3.1.1 -Un système et des outils de S&E sont mis en place. - Des outils d'analyse de l'impact socio-économique des activités sont élaborés et une étude d'impact est menée dans chaque pays.	x	x	x	x	X	X	X	X							X	X	X	X	
Activité 3.2 Des stratégies pour la communication et la diffusion des résultats du projet sont élaborées et mises en %uvre.																			
Sous-activité 3.2.1 Des guides de formation sont partagés avec des associations de parties prenantes régionales et internationales.				x	X	x			X					X					
Sous-activité 3.2.2 - Au moins 3 articles sont publiés. - Des partenariats sont établis avec les médias. - Au moins 2 Journées nationales portes ouvertes sont organisées dans les champs écoles des producteurs de chaque pays.	x	x	x	X	X	x	x	x	X	X	x	x	X	x	x	X			

- Au moins 3 visites locales commentées sont organisées chaque année à partir de l'année 2.

- 2 visites d'échange entre pays sont mises en place.

- Au moins deux brochures et deux autres documents de communication sont publiés.

- Les résultats sont présentés à l'occasion de divers forums.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE 3 - PERFORMANCE 2013 et PLANIFICATION 2014 DU PROJET

	Bonne performance
	Performance moyenne
	Mauvaise performance
	Activités programmées en 2014

« Contribuer à la compétitivité et à l'intensification durable des filières cotonnières africaines par le développement des capacités en GIPD »

Ref.	Activité	2013				2014				2015				2016				Performance	Commentaires
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4		
O.S.1	Mettre en place des mécanismes de l'institutionnalisation de l'approche GIPD/CEP																		
R.1.1	L'approche CEP est intégrée dans le système d'intervention des structures de vulgarisation, de formation et de recherche																		
A.1.1.1	Mettre en place un cadre de concertation national entre les différents partenaires techniques du programme opérationnel à l'année 2 du projet																		Indicateur prévu pour l'année 2. Seuls le Mali et le Sénégal ont mis en place des cadres de concertation nationaux. Le processus en cours au Burkina Faso, Tanzanie et Zambie
A.1.1.2	Etablir des accords de partenariat avec les différents partenaires techniques du programme																		<u>En 2013</u> , Mali: partenariats avec CMDT, OHVN, IER. Burkina: accord avec UNPCB, Sénégal: accord signé avec SODEFITEX. Tanzanie: partenariats avec Plant Health Services, Extension Services, Tanzania Cotton Board, Ukiriguru research institute. Zambie :partenariat avec Cotton Board of Zambia, CAZ, Cotton Development Trust, ginners. <u>En 2014</u> , Extension des partenariats au Mali (UNSCPC et APCAM), Burkina Faso (SOFITEX, SOCOMA, FASO COTON), Sénégal (FNPC), Tanzanie, Zambie (NWK), Accords avec des

